



FICHE DE POSTE : CHEF DU SERVICE TARIFICATION DISTRIBUTION

I. MISSIONS PRINCIPALES

Définir des méthodologies et mettre en œuvre des modèles tarifaires relatifs aux réseaux électriques de la distribution de l'électricité, tout en assurant le suivi des évolutions réglementaires en matière de tarification.

II. ACTIVITÉS ET TACHES PRINCIPALES

Développement et mise à jour des méthodologies tarifaires :

- Développer et mettre à jour les méthodologies et modèles tarifaires nécessaires à la fixation du tarif d'utilisation des réseaux électriques de moyenne tension de la distribution ainsi que la contribution liée aux services de distribution, en veillant à leur conformité avec les meilleures pratiques internationales ;
- Assurer l'actualisation continue des modèles tarifaires en tenant compte des évolutions économiques, technologiques et réglementaires du secteur de l'électricité ;
- Proposer des modalités tarifaires optimales qui garantissent un équilibre entre la rentabilité des infrastructures, la compétitivité du marché et les objectifs de la transition énergétique ;
- Proposer des modèles d'analyse de la tarification incitative à adopter, le cas échéant.

Élaborer et mettre en œuvre les modèles de tarification pour la distribution d'électricité :

- Développer des modèles de tarification basés sur les coûts efficaces ;
- Appliquer les politiques de l'ANRE en matière de la tarification et veiller à leur mise en œuvre effective par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité (GRDs) ;
- Adapter les modèles en fonction des évolutions du marché ainsi que des changements législatifs et réglementaires.

Élaboration des décisions tarifaires :

- Préparer et rédiger les projets de décisions tarifaires relatives aux réseaux électriques de distribution (y compris celles relatives à la contribution liée aux services de distribution et le rachat de l'excédent de l'énergie électrique), en intégrant les analyses économiques et les impératifs de la régulation ;
- Veiller à la cohérence des décisions tarifaires avec les objectifs stratégiques du secteur, notamment en matière de développement des énergies renouvelables.

Suivre les évolutions du marché et analyser leur impact sur les tarifs appliqués :

- Suivre les tendances du marché de l'électricité d'une manière globale, notamment les coûts de production, de transport et de distribution ;
- Formuler des avis sur les tarifs finaux de vente de l'énergie électrique pour l'administration habilitée en vertu de la réglementation en vigueur.

Rédaction des rapports et recommandations sur les évolutions tarifaires :

- Préparer des rapports détaillés sur les évolutions tarifaires et les justifications de ces ajustements pour les organes de gouvernance de l'ANRE ;
- Fournir des recommandations appropriées pour garantir l'équité et la compétitivité des tarifs d'utilisation des réseaux de distribution.

Veille réglementaire et technologique sur les méthodologies de tarification :

- Suivre la nouvelle réglementation et les évolutions technologiques dans le secteur de la distribution d'électricité ;





- Mettre à jour les méthodologies de tarification pour les adapter aux nouvelles technologies, aux nouvelles normes et aux meilleures pratiques du secteur.

Coordination avec les opérateurs du secteur pour garantir la mise en application des décisions tarifaires :

- Assurer la communication avec les opérateurs de distribution pour veiller à ce qu'ils appliquent correctement les décisions tarifaires de l'ANRE ;
- Organiser des réunions de coordination et de consultations avec les opérateurs concernés pour répondre à leurs questions et résoudre d'éventuels problèmes liés à la tarification.

III. PROFIL REQUIS

Formation :

- Bac+5 en Economie, Finance, Ingénierie ou équivalent.

Expérience :

- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans et ayant traités des aspects relatifs à la modélisation économique et financière, à la tarification des services liés aux infrastructures publiques, à la régulation, à l'économie ou domaines similaires.

IV. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Compétences Techniques (Hard Skills) :

- Expertise en modélisation tarifaire et analyse des coûts ;
- Maîtrise des outils d'analyse économique et statistique appliqués à l'énergie ;
- Bonne connaissance du marché national et international de l'électricité ;
- Connaissance approfondie de la réglementation du secteur électrique, notamment en matière d'aspects tarifaires ;
- Bonne compréhension des mécanismes du marché de l'électricité et de la régulation économique ;
- Maîtrise de l'analyse économique et de la modélisation financière ;
- Gestion des projets ;
- Maîtrise d'Excel.

Compétences Comportementales (Soft Skills) :

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Bonne communication écrite et orale ;
- Aptitudes relationnelles et managériales ;
- Maîtrise des langues arabe et française.

Pour les personnes intéressées, merci d'envoyer vos dossiers de candidature à l'adresse suivante : recrutement@anre.ma en mentionnant « CSTD-2026 » en objet.

